



Le Président fédéral
N/Réf. VP 2020/017

Paris, le 2 mars 2020

Objet : Préavis de grève national

Messieurs les Ministres,

La Fédération Autonome de la Fonction Publique (**FA-FP**) dépose un préavis de grève

pour le dimanche 8 mars 2020 de 00 heure à 24 heures

qui concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires relevant de son champ de syndicalisation.

Ce préavis de la **FA-FP** vise à permettre aux personnels cités précédemment, qui le souhaiteront, de prendre part aux mobilisations organisées ce jour dans l'objectif de permettre aux agentes et aux agents concernés de soutenir cette action traitant des questions d'égalité femme-homme dans la société et au travail, afin que cela soit une priorité.

Notamment sur :

- **La revalorisation des grilles salariales des métiers à prédominance féminine**
- **La mixité des métiers**
- **La reconnaissance de la pénibilité des métiers à prédominance féminine et le maintien ou l'octroi de la catégorie active pour ceux reconnus pénibles**
- **La non-suppression des congés annuels et des RTT en cas de congés maternité**
- **Un plan d'action avec des moyens pour un plan de prévention contre les violences sexistes et sexuelles au travail**
- **Une organisation du temps de travail qui permet une meilleure articulation vie privée/vie professionnelle.**

Monsieur Gérald DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comptes publics
Monsieur Olivier DUSSOPT
Secrétaire d'État
139 rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12

C'est tout le sens que la **FA-FP** souhaite donner à son engagement dans le mouvement du 8 mars prochain.

La **FA-FP** reste disponible pour toute négociation dans le cadre du présent préavis.

Veillez agréer, Messieurs les Ministres, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several horizontal strokes and a large, stylized letter 'P' that loops back to the left.

Pascal KESSLER
Président de la FA-FP